

Mars 2017

L'avenir de l'enseignement professionnel, enjeu primordial pour les années qui viennent, est au centre de nombreux débats, qu'ils soient le fait des candidats à l'élection présidentielle ou de l'association des régions de France (ARF). Transfert total ou partiel des lycées professionnels aux collectivités territoriales ? Développement de l'apprentissage ? Autant de questions auxquelles le Sgen-CFDT prête une grande attention.

D'emblée, rappelons que le Sgen-CFDT défend l'idée d'un **service public de formation professionnelle intégrant formation initiale sous statut scolaire, apprentissage public et formation continue des adultes (Greta) au sein de lycées polyvalents modulaires**. Une complémentarité et une cohérence de toutes ces formations cohabitant sur un même territoire s'impose.

Le Sgen-CFDT réaffirme que l'ouverture de sections d'apprentissage ou d'unités de formation par apprentissage (UFA) dans nos lycées professionnels ne livre pas nos élèves « pieds et poings liés » au patronat, contrairement à ce qu'affirment d'autres organisations syndicales.

Le Sgen-CFDT ne conçoit pas le développement de l'apprentissage public dans nos lycées professionnels sans une amélioration des conditions de travail et de service des personnels. En effet, dans nombre d'établissements, les heures effectuées dans les sections d'apprentissage sont trop souvent rémunérées en heures supplémentaires.

Le Sgen-CFDT revendique que toutes les heures effectuées au titre de la formation initiale (statut scolaire ou apprentissage) figurent dans le formulaire de ventilation des services (VS) des personnels.

Le Sgen-CFDT revendique que tous les apprenants (élèves, apprentis ou stagiaires de la formation continue) soient comptabilisés dans les effectifs pris en compte pour déterminer la dotation globale de l'établissement.

Pour le Sgen-CFDT, il convient de distinguer mixité des publics et mixité des parcours, même si les deux concourent à la même finalité : permettre à tous les élèves/apprenants de terminer avec succès un cursus qualifiant. Pour l'instant, la mixité des publics (dans une même classe, plusieurs statuts d'apprenants se côtoient) n'est souvent qu'expérimentale, mais avant toute généralisation, le Sgen-CFDT en demande un bilan.

Le Sgen-CFDT rappelle qu'il est favorable à la mixité des parcours, dispositif selon lui plus adapté à la réussite d'un plus grand nombre : donner du choix dans les parcours participe à l'autonomie des élèves, à une réflexion et à une appropriation du parcours Avenir. Mais cela ne doit pas alourdir la charge de travail des personnels intervenants dans ces sections. Toutes les obligations réglementaires de service des PLP sont clairement précisées (décret de 2014, circulaire PFMP), mais des formes souples d'emploi du temps peuvent être nécessaires pour un bon fonctionnement de l'établissement, sans qu'il s'agisse d'annualisation. Cette organisation existe déjà dans nombre d'établissements qui ont des emplois du temps différents semaine A/semaine B, ou semestre 1/semestre 2.

Des emplois du temps différents d'une semaine (ou quinzaine...) sur l'autre permettent les adaptations nécessaires au mixage des publics ou au fonctionnement des sections d'apprentissage dans nos LP. Ces variations doivent faire l'objet d'une concertation pour garantir leur plafonnement et le déclenchement des heures supplémentaires si la moyenne hebdomadaire dépasse les 18 heures.

De plus, pour toute intervention avec des classes à public mixé, le Sgen-CFDT revendique une pondération de 1,25 pour chaque heure de face à face pédagogique.

« Ça a permis de relancer la section qui n'arrivait plus à recruter. »

« C'est un moyen de dynamiser une filière et l'établissement. »

« Effet positif sur la classe. »

**Quelques phrases entendues
lors d'entretiens avec des collègues
travaillant dans des établissements
où les publics sont mixtes**

« Ce n'est que du positif pour les élèves. Pour eux, c'est une chance qui permet souvent d'éviter le décrochage. »

« Pour certains apprenants, l'aller-retour entre les statuts permet d'aller au bout de leur formation. »